

Document d'information: L'évaluation des habiletés de base

8 janvier 2010

L'analyse d'un différend à propos d'une politique dans un contexte de relations de travail

L'opposition de 2010 de la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique (BCTF) au test provincial d'Évaluation des habiletés de base (ÉHB) – test annuel en lecture, écriture et numératie pour les élèves de 4^e et 7^e année – aura lieu avec comme toile de fond les actions précédentes et la jurisprudence arbitrale qui établit maintenant les paramètres des conflits de ce genre en milieu de travail.

La BCTF et le gouvernement provincial actuel sont en conflit sur une variété de problèmes en éducation depuis l'arrivée du gouvernement au pouvoir en 2002. Le concept de responsabilisation adopté par le gouvernement est une des pommes de discorde – un autre domaine qui peut être caractérisé comme une sorte de *division philosophique*. Lorsqu'on examine le rapport écrit, en général la BCTF s'oppose à un système qui met l'accent sur les mécanismes externes de responsabilisation. Selon l'argument, ces mécanismes sous-estiment la responsabilisation interne que les enseignants assument en tant que membre de la profession enseignante :

« Un système de responsabilisation externe sous-entend que la responsabilisation interne n'existe pas ou est insuffisante. Les modèles de responsabilisation externe montrent un manque de confiance envers les enseignants et la profession enseignante. Les enseignants de la Colombie-Britannique considèrent ce manque de confiance injustifié et difficile à accepter ». (BCTF, 2006)

De plus, la BCTF soutient que les résultats du test sont utilisés de façon inappropriée pour mesurer la qualité des écoles. Les parents les utilisent de façon inappropriée pour choisir l'école de leurs enfants, contribuant ainsi au déplacement des élèves, et conséquemment du financement hors des écoles dans les milieux moins nantis. La BCTF caractérise cela comme une approche américaine envers les tests. La BCTF *encourage* les enseignants à ne pas faire passer les tests et encourage les parents à retirer leurs enfants des tests d'ÉHB.

Même si les résultats des tests normalisés précédents avaient été recueillis dans le passé, l'ÉHB allait devenir particulièrement controversée parce que la nouvelle loi sur l'accès à l'information donnait à des tiers (comme l'Institut Fraser¹) l'accès aux données. Jerry Mussio, haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation jusqu'en 2001, a écrit :

¹ L'Institut Fraser, fondé en 1974 en tant qu'organisme international de recherche et d'éducation ayant des bureaux au Canada et aux États-Unis ainsi que des liens actifs en recherche avec des organismes semblables dans plus de 70 pays dans le monde. L'Institut est considéré par certains comme un *groupe*

« L'introduction de la loi sur l'accès à l'information a permis à des agences externes, comme l'Institut Fraser, d'extraire des données des tests des élèves, de produire de nouveaux ensembles de statistiques pour le public et d'influencer l'opinion publique. Cela a poussé le ministère à publier des données par école sur son site Web. » (Steffenhagen, Short history of standardized testing in BC, 2008).

L'Institut Fraser a publié son premier bulletin sur les écoles élémentaires de la Colombie-Britannique en 2003, un classement de la performance des écoles de la province à l'ÉHB.²

Le but de ce document d'information est de donner des renseignements sur les stratégies de la BCTF pour s'opposer à l'ÉHB et les implications sur l'emploi afin de mettre les questions en contexte. Une discussion sur l'efficacité, l'efficience et la valeur de l'ÉHB ou des instruments d'évaluation semblables est laissée de façon plus appropriée à un autre forum.

L'ÉHB en tant que problème d'emploi

Le différend entourant l'utilisation, l'efficacité et le besoin d'un test tel que l'ÉHB est une question de politique d'éducation. Les problèmes de politique sont généralement résolus par les décideurs. La façon dont un problème de politique est ultimement résolu peut avoir des implications sur le lieu de travail selon les problèmes en question et la nature de la résolution.

Depuis 2002, la *division philosophique* entre la BCTF et le gouvernement provincial s'est frayé un chemin jusqu'au lieu de travail. Le lieu de travail et les règles qui le gouvernent – la convention collective et le processus utilisé pour résoudre des différends qui surgissent durant la durée de la convention (la procédure de règlement des griefs par voie d'arbitrage) – sont devenus les lieux utilisés par la BCTF pour poursuivre ses objectifs.

Pourquoi des aspects de ce différend sont-ils utilisés dans un contexte d'emploi, c'est-à-dire les griefs et l'arbitrage?

En 2004, la BCTF a formulé un grief contre la Loi scolaire (School Act), particulièrement les dispositions sur la taille des classes qui, depuis 2002, font partie des questions de politique publique par l'entremise de la Loi scolaire et non pas un sujet de négociation collective codifié dans la convention collective. Le différend a été soumis à l'arbitre Don Munroe.

Il fallait toutefois répondre à une question préliminaire avant résoudre les mérites du différend : est-ce que des prétendues violations aux dispositions législatives concernant la taille des classes peuvent être assujetties à la procédure de règlement des griefs par voie d'arbitrage selon la convention collective?

L'arbitre Munroe a convenu avec la BCPSEA que ces questions ne pouvaient pas être assujetties à l'arbitrage. La BCTF a interjeté appel de la décision Munroe auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique.

de réflexion de droite et sa philosophie est que « lors de notre exploration de problèmes qui affectent les citoyens, nous essayons de discuter de sujets économiques complexes d'une façon qui peut être facilement comprise par tous ». La mission de l'Institut est de mesurer, d'étudier et de communiquer l'impact des marchés concurrentiels et des interventions gouvernementales sur le bien-être des personnes.

² Le ministère de l'Éducation, la BCSTA, la BCSSA, la BCCPAC et d'autres partenaires en éducation ont exprimé leur désaccord avec le classement des écoles par l'Institut Fraser.

En 2005, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, dans une décision de trois contre deux en faveur de la, a déclaré: « Le point est qu'une telle violation est étroitement liée d'une façon contextuelle à l'interprétation, au fonctionnement et à l'application de la convention collective et elle l'affecte directement ».

L'effet pratique de la décision de la Cour d'appel a été de placer les questions de politique publique qui se trouvent dans la législation ayant un lien à l'emploi – un lien contextuel entre la loi et la convention collective – dans le contexte grief-arbitrage des relations de travail.

Les différends émanant des tactiques d'opposition de la BCTF à l'ÉHB ont mené à une série d'arbitrages. Des décisions arbitrales par les arbitres Kinzie et Hall ultérieures à la décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique ont servi à établir des paramètres pour la communication de l'opposition de la BCTF à l'ÉHB. Toutes ces décisions ont servi à établir des principes directeurs concernant le différend et le lieu de travail. Ces décisions ont eu pour résultat que plusieurs districts ont révisé leurs politiques et leurs pratiques par rapport à la distribution de documents par des groupes externes tels que la BCTF.

ÉHB 2010

La stratégie de la BCTF de s'opposer à l'ÉHB a évolué avec le temps : du refus d'administrer l'ÉHB à la prétention que l'ÉHB est nuisible pour les élèves, à la préparation de brochures distribuées aux parents les encourageant à retirer leurs enfants de l'ÉHB, au refus d'administrer l'ÉHB sauf si le ministère changeait l'ÉHB à un échantillon aléatoire d'élèves à son accent actuel de miner l'administration de l'ÉHB en encourageant les parents à retirer leurs enfants. Si les données deviennent douteuses, donc le test, selon l'argument, sera d'une utilité limitée.

Le protocole sur les brochures

Tel que rapporté dans le @issue numéro 2009-40 en date du 18 décembre 2009 (sur le site Web de la BCPSEA à l'adresse <http://www.bcpsea.bc.ca/access/publications/aissue/aissue.html>), durant l'année scolaire 2009-2010, la BCPSEA et la BCTF ont entrepris des discussions concernant l'information que la BCTF et ses locaux désirent distribuer dans le but d'établir une approche constante dans le secteur et de réduire les différends. Comme base, le matériel en question devait tout d'abord satisfaire le test de Kinze sur la précision et l'identification de la source (marqué comme ayant comme auteur la BCTF) :

« ... si l'employeur avait demandé que le syndicat amende les dispositions de la brochure... pour qu'elles reflètent avec exactitude les directives du ministère et que le syndicat avait refusé, je crois que l'employeur aurait été justifié d'empêcher les enseignants de distribuer la brochure... aux parents. » (page 51)

À la suite de ces discussions, la BCPSEA et la BCTF ont convenu d'une entente protocolaire d'un an concernant la distribution de documents spécifiques de la BCTF à propos de l'ÉHB.

L'entente protocolaire est limitée à trois brochures :

- Ce que les parents doivent savoir
- Ce que les parents doivent savoir : Évaluation des habiletés de base (ÉHB)
- Test? Bien entendu

Les parties ont convenu que l'employeur ne s'opposera pas à la distribution de ces trois brochures. Un bon nombre de griefs syndicaux ont également été retirés.

La distribution de ces brochures n'est d'aucune façon un appui à la position de la BCTF sur l'ÉHB par la BCPSEA ou les districts scolaires. Autrement dit, c'est une entente entre les parties pour dire que les trois documents et le processus de distribution (envoi à la maison dans une enveloppe adressée aux parents et montrant clairement qu'elle provient de la BCTF) satisfassent le test arbitral. Pour tout autre document, les districts scolaires devraient suivre leurs politiques et pratiques habituelles.

Cette entente et la distribution de documents à la suite de cette entente ne devraient d'aucune façon affecter la tenue d'entrevues parents-enseignants. De plus, cette entente ne restreint pas le droit des districts scolaires en termes de suivi auprès des parents concernant les directives du ministère lors de la réception d'une demande d'un parent de dispenser un enfant de passer l'ÉHB.

Un article de décembre faisait un rapport sur ce plus récent développement dans le différend continu entre la BCTF et le ministère de l'Éducation concernant l'ÉHB. L'article plaçait l'entente protocolaire dans ce que l'auteur croyait être le contexte de 2010 :

« On s'attend à ce qu'une campagne contre les tests normalisés dans les écoles publiques de la Colombie-Britannique s'intensifie à la suite d'une entente entre la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique et les employeurs scolaires qui permet d'envoyer à la maison trois brochures syndicales par les élèves et de les distribuer aux parents sur le terrain de l'école. »³

Bien que ce soit à la base un différend de politique concernant les tests en éducation publique, la BCPSEA est particulièrement préoccupée par les implications d'emploi de la campagne de la BCTF opposant l'ÉHB. Étant donné la jurisprudence arbitrale établissant les paramètres de la distribution de tels documents :

L'association des employeurs, qui représente les conseils scolaires dans les questions de travail, a décrit l'entente comme une solution pratique pour éliminer les conflits dans les districts et mettre fin aux griefs. « C'est une tentative de formaliser ce que sont les règles », a déclaré Hugh Finlayson, président-directeur général, notant qu'il y a eu plusieurs années de litiges sur le sujet. »⁴

BCTF: Pour joindre les parents — La phase suivante

Il a récemment été rapporté que :

La BCTF planifie d'étendre la portée de son message contre l'ÉHB avec des annonces publicitaires dans les journaux et à la radio en punjabi, en cantonnais et en mandarin pour la première fois afin d'atteindre des groupes ethniques qui sont censés donner davantage d'appui aux tests normalisés.⁵

Cette stratégie a été confirmée dans le rapport suivant :

La Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique (BCTF) lance une campagne de publicité qui, elle espère, amènera les parents non anglophones à se tourner contre l'Évaluation des habiletés de base (ÉHB). Les annonces paraîtront dans des

³ Steffenhagen, Janet. « Deal lets teachers send anti-test pamphlets home with students. » Vancouver Sun, mardi 22 décembre 2009, page A9

⁴ Idem.

⁵ Idem.

publications cantonaises, mandarines, punjabies et philippines ainsi que dans des journaux anglophones qui visent ces communautés, a déclaré le syndicat aujourd'hui. Il y aura également des annonces dans cinq stations radiophoniques dans ces langues.

C'est une campagne considérable, car il y aura des annonces quotidiennes dans les stations radiophoniques pendant deux semaines et plusieurs encarts de trois quarts de page dans

Ming Pao et Sing Tao ainsi que plusieurs annonces d'une page dans les journaux sud-asiatiques. Mercredi, le syndicat a invité des représentants des médias sud-asiatiques à rencontrer la présidente de la BCTF, Irene Lanzinger, pour discuter de la campagne.

Le syndicat reconnaît qu'il a eu peu de succès à persuader les parents non anglophones à retirer leurs enfants de l'ÉHB et il espère que cette campagne changera certaines idées avant le début des tests le 18 janvier.

« Si vous voulez que votre enfant réussisse, ce test ne l'aidera pas » est le titre de la campagne dans les journaux.

« Chaque année, le temps précieux de votre enfant dans la salle de classe est perdu dans la préparation d'un test qui ne l'aidera pas à apprendre et qui n'améliorera pas ses notes. En tant qu'enseignants, nous croyons aux tests. Nous les utilisons tous les jours pour aider les enfants à apprendre. Mais les tests d'Évaluation des habiletés de base ne sont pas de vrais tests.

Ces tests d'ÉHB sont requis chaque année pour la 4^e et la 7^e année, mais ils n'aideront pas votre enfant à réussir et ils sont seulement utilisés pour injustement classer les écoles. Ils gaspillent l'argent des contribuables et un temps d'apprentissage précieux. Faites partie du nombre croissant de parents qui retirent leur enfant de ces tests sans signification.

Signez le formulaire – retirez votre enfant » (Visionnez les annonces [ici](#)).

C'est un message simple et pas entièrement véridique. Ceux qui ont jeté un coup d'œil aux rapports des surintendants sur le rendement des élèves savent que les résultats de ces tests ne sont pas seulement utilisés pour le classement des écoles par l'Institut Fraser.⁶

La présente stratégie est une stratégie publicitaire. Si la BCTF devait créer des brochures traduites pour distribuer aux parents par l'entremise des parents, il est important de noter que cela serait incompatible avec l'entente protocolaire.

Que disent les autres?

Malgré le fait que la Loi scolaire codifie l'impératif des politiques publiques et qu'il y ait un protocole abordant les brochures d'opposition de la BCTF, il reste une gamme variée de points de vue sur le processus et le contenu de l'ÉHB. Les points de vue varient de ceux de la BCTF aux variances de ceux énoncés dans un récent éditorial⁷ :

⁶ Steffenhagen, Janet. "BCTF translates anti-FSA message for Asian parents." The Report Card, 5 janvier 2010, <http://communities.canada.com/vancouverun/blogs/reportcard/archive/2010/01/05/bctf-translates-anti-fsa-message-for-asian-parents.aspx>

⁷ "FSA tests help improve schools." *Victoria Times-Colonist*, vendredi, 8 janvier 2010 Page A10.

Un moratoire sur les tests d'ÉHB nuirait à nos chances d'améliorer la qualité de l'éducation que nos enfants reçoivent actuellement et à l'avenir.

Nous pouvons possiblement trouver une meilleure façon de surveiller le progrès dans nos écoles pour que puissions apprendre de nos succès et aborder des problèmes. L'exploration des options, avec l'implication des parents, des enseignants, des administrateurs et des représentants du milieu universitaire et communautaire a du sens. Mais cet effort devrait aller de l'avant pendant que les tests continuent.

Un comité du district scolaire du Grand Victoria exhorte un moratoire de deux ans sur les tests d'Évaluation des habiletés de base qui donnent un aperçu du rendement des élèves en 4^e et 7^e année. Les commissaires, qui doivent considérer la recommandation, devraient dire non.

Les tests d'ÉHB ont été opposés par plusieurs enseignants et certains administrateurs et commissaires lors de leur introduction il y a plus d'une décennie. Les critiques disent que tests sont trop étroits, car ils mesurent seulement le progrès des élèves en lecture, en écriture et en numératie. Les résultats peuvent être mal utilisés. Ils mettent de la pression sur les jeunes élèves et prennent du temps de classe.

C'est vrai, mais pas assez préoccupant pour ignorer les avantages considérables, réels et potentiels, des données.

Le progrès dans les habiletés de base est seulement une mesure de l'efficacité de l'éducation. C'est cependant une mesure critique. Les élèves doivent être en mesure d'écrire, de lire et d'utiliser des habiletés en mathématique avec confiance. Ce sont des habiletés de base.

Les tests ÉHB donnent un aperçu du progrès des élèves par rapport à leurs pairs. Ils permettent également de comparer les classes, les écoles et les districts ainsi que d'analyser le rendement en se basant sur plusieurs facteurs. Aucune autre information semblable n'est disponible.

Les parents, les enseignants, les administrateurs et les commissaires peuvent comparer les rendements des classes, des écoles et des districts. Si une école a de bons résultats tandis qu'une école avoisinante ayant une population comparable en termes d'antécédents familiaux a des résultats médiocres, il y a peut-être des leçons à apprendre. Si un district complet a des difficultés, le gouvernement peut donc être tenu responsable de trouver des façons pour assurer que ces enfants auront une chance égale dans la vie.

Les données peuvent être précieuses. Des chercheurs ont publié un rapport sur les façons d'améliorer le succès scolaire des Autochtones, un domaine où le progrès a été lamentable. Ils ont utilisé les résultats de l'ÉHB pour identifier des districts et des écoles qui ont réalisé le plus de progrès pour réduire l'écart entre les élèves autochtones et non autochtones. Puis, ils ont cherché plus en profondeur pour trouver comment ces écoles ont réduit l'écart et quelles leçons pouvaient être apprises par les districts réalisant moins de progrès. C'est précieux et cela serait impossible sans les données.

Un moratoire, sans un plan pour une autre évaluation, priverait de renseignements importants ceux qui sont préoccupés par l'éducation. Même si ces tests, ou quelque chose semblable, recommençaient après une pause de deux ans, il y aurait une rupture destructive dans les données.

Une partie de la valeur se trouve dans la mesure des changements avec le temps, pour évaluer par exemple si un écart entre le rendement des garçons et des filles est réduit.

Il n'y a pas de crise qui exige des actions draconiennes. L'administration des tests ne prend pas de temps. Les élèves ne devraient pas ressentir de stress. Les tests sont simplement une occasion de voir le rendement des élèves.

Et les peurs que les tests soient mal utilisés – un rapport sur le classement des écoles par l'Institut Fraser est souvent la cible – sont déplacées. Les parents et le public sont capables de rejeter l'utilisation mesquine des résultats.

Les opposants aux tests nient que leur opposition est basée sur le désir d'éviter l'obligation de rendre compte pour les rendements scolaires. Si c'est le cas, laissez ceux ayant un intérêt travailler à l'élaboration d'une meilleure façon de mesurer. Entre-temps, les tests d'ÉHB sont trop précieux pour simplement les éliminer.

La BC Confederation of Parent Advisory Councils (Confédération des comités consultatifs parentaux de la Colombie-Britannique) a distribué la « Trousse de renseignements de la BCCPAC sur l'ÉHB pour les parents ».

Comme le rapportait le Vancouver Sun:⁸

« Ann Whiteaker, présidente de la Confédération des comités consultatifs parentaux de la Colombie-Britannique, a dit que la brochure a été produite pour aider les parents qui veulent des réponses directes, mais qui ont été incapables de les trouver durant les années de querelles à propos des tests sur les habiletés de base, qui sont donnés chaque année en 4^e et en 7^e année...

...La réaction envers la brochure a été extraordinairement positive, a-t-elle ajouté. La BCTF a décrit le document comme étant juste et a dit que le groupe tutélaire a fait un effort de présenter les deux côtés du problème d'une manière informative ».

La trousse de renseignements de la BCCPAC sur l'ÉHB est incluse comme référence.

Le mot de la fin... pour l'instant...

Dans le brouillard des commentaires médiatiques, des brochures de la BCTF et des points de vue opposés, la clarté est importante.

Comme nous l'avons déclaré précédemment, la réalité est que peu importe les opinions personnelles que peuvent avoir les commissaires d'école, le personnel des districts, la BCTF et les enseignants par rapport à l'ÉHB (ou toute autre initiative en matière d'éducation d'ailleurs), l'ÉHB est une initiative du ministère de l'Éducation et elle est requise par la Loi scolaire et les règlements. Les conseils scolaires sont obligés d'assurer que l'ÉHB procède comme prévu sans perturbations dans le milieu de travail.

La BCPSEA a distribué une série de bulletins @issue sur ce sujet, le plus récent étant le numéro 2009-03 en date du 4 janvier 2009. On peut trouver tous les bulletins @issue sur le site Web public de la BCPSEA à l'adresse www.bcpsea.bc.ca dans la section Publications.

⁸ Steffenhagen, Janet. "Parent group hopes to quell FSA debate." *Vancouver Sun*, vendredi, 8 janvier 2010, Page A4.

Background and Chronology

Provincial tests in reading, writing and numeracy have been in place in British Columbia since the mid-1970s. However, prior to 1999, these tests were administered to a random sample of students in grades 4, 7 and 10 and were designed specifically to assess the effectiveness of the curriculum.

In 2000, the then-NDP provincial government introduced the FSA, a test of all grades 4, 7 and 10 (grade 10 was subsequently removed from FSA) students in the province that reports results on a student, classroom, and school and district level.

The FSA became a matter of active BCTF dispute in 2002. For ease of reference, following is a chronology of events. The chronology is followed by additional detail and a series of frequently asked questions.

2002 The debate begins: is this teachers' work? Following the provincial strike of 2002 and the legislated collective agreement, the BCTF instituted a work to rule campaign. Part of the campaign was a boycott of FSA. The Surrey school district made application to the Labour Relations Board (LRB) challenging the FSA component of the work to rule campaign. In April the LRB issued decision BCLRB No. 123/2002 concluding that supervising FSA tests is work that teachers were obligated to perform and ordered the BCTF to suspend its direction to members not to supervise the test.

The LRB stated:

“...it is clearly within the authority of the Ministry of Education to set this test as a provincial student learning assessment under the Ministry order. The Ministerial Order also allows school boards to designate teachers as the individuals responsible for supervising the FSA test.”

2004 The BCTF grieved the *School Act* class size provisions and the matter was referred to Arbitrator Munroe. Could alleged violations of statutory provisions regarding class size be the subject of grievance–arbitration under the collective agreement? Arbitrator Munroe agreed with BCPSEA that those matters could not be the subject of arbitration. The BCTF appealed the Munroe decision to the BC Court of Appeal.

2005 The BC Court of Appeal, in a 3-2 decision, found in favour of the BCTF, stating:

“The point is that such a violation is closely connected in a contextual way to the interpretation, operations, and application of the collective agreement and directly affects it.”

The practical effect of the Court of Appeal decision was to place public policy matters found in legislation that have an employment connection in the labour relations context of grievance-arbitration.

2007 The BCTF campaign begins. The BCTF launched a public relations campaign claiming that FSA testing was harmful to students. In April the BCTF provided local teachers' unions and members with a brochure about the FSA for teachers to distribute to parents, which recommended that parents withdraw their children from the FSA tests. However, the BCTF assertion that parents could withdraw their children from the FSA tests by writing a letter to the school principal was seen as not accurate and contrary to Ministry-established FSA requirements.

2008 The first arbitration award (Kinzie) — content and parameters. Part of the BCTF campaign was to send information home with students to parents. A school district refused to permit the distribution. This became the subject of the grievance-arbitration process. On May 2 arbitrator John Kinzie released an arbitration award concerning what became known as the *Students as Couriers* case — the decision of a school district not to permit teachers to send home with students a BCTF pamphlet opposing the use of the FSA tests in schools. The teachers proposed to send the pamphlet home in a sealed envelope addressed to parents.

The arbitrator concluded that schools have the right to control what information is sent home to parents from the school. He agreed that the BCTF pamphlet, titled “FSA testing can be harmful to students!” was “confusing and does not provide parents the whole story.”

However, the arbitrator determined that rather than instituting “an absolute ban” on teachers from sending home information with students, the Board of Education should have instead addressed concerns with the union about the accuracy and confusing nature of the pamphlet. If the union refused to correct the inaccuracies, then the Board would have been justified in restricting its teachers from sending the pamphlet home with students. As this process did not occur, the arbitrator ruled that the absolute ban on sending the pamphlet out to parents through students was not a reasonable limit demonstrably justified in a free and democratic society under section 1 of the *Charter of Rights and Freedoms*.

This award set parameters for the BCTF distribution of FSA material. The award placed a restriction on the subject matter of the material that can be sent, required it to be accurate, and retained a process for employer control of what information is sent home.

BCTF refusal. On December 9-10 the BCTF held a province-wide vote of its membership on the FSA. Public school teachers were asked by their union to vote on the following question:

“Do you agree with the 2008 AGM decision that unless the Ministry of Education changes to a random sampling with neither schools nor student identified, teachers exercise their professional autonomy and not prepare for, administer, or mark the provincial FSAs?”

On December 11 the BCTF announced that 85% of the 22,397 ballots cast were in favour of taking the above-referenced action against the FSA.

Following the December 2008 vote of its members, BCTF president Irene Lanzinger wrote a letter to the Minister of Education stating that random sampling would “put an end to the unfair and inappropriate ranking of schools by the Fraser Institute,” and that the FSA:

“...does not help teachers teach, students learn, or parents understand the true nature of their child’s progress. The test takes valuable time and resources away from the classroom, narrows the curriculum, and reduces opportunities for other meaningful learning experiences.”

2009 The second arbitration award (Hall) — relies on Kinzie reasoning. On January 9, 2009 arbitrator John Hall released his decision on the distribution of FSA materials to parents through students in School District No. 39 (Vancouver). This expedited arbitration arose after a dispute between the district and its BCTF local “over

a pamphlet which the union had produced regarding FSA testing. The pamphlet had been provided to teachers to send home to parents through students.”

Although this expedited arbitration award was limited to the specific issue of the distribution and did not address the content of the BCTF FSA material, Arbitrator Hall's award made two important findings.

First, Arbitrator Hall relied on Arbitrator Kinzie's statement in his May 2, 2008 award that placing the FSA pamphlet in a sealed envelope addressed to the parents or guardians of students “constitutes a reasonable attempt” to address the concern that inserting students into the policy discussion causes them to feel “uncertain about two very important sets of people in their lives.”

“...if the Union wishes to distribute FSA material to parents via students, it must do so in a sealed envelope or in some other manner designed to prevent students from reading the contents of the material. This precautionary measure avoids the potential for harm to the students, and does not infringe the right of teachers to express their views about FSA testing to the students' parents.”

Second, with regard to the authority of the employer to control what is sent home from school, Arbitrator Hall stated that, in light of his October 15, 2008 Consent Award:

“...the Union must give the employer and/or principals advance notice of the method selected for distribution...any issue over the manner of distribution” of FSA material should be resolved before the material is sent home.

Arbitrator Hall also referred to Arbitrator Kinzie in saying that:

“...the Employer has the right to control what is sent home to parents through the medium of their children/students at its schools.”

BCTF refusal addressed by LRB. On February 2, 2009, the Labour Relations Board (LRB) issued a decision in support of the BCPSEA application to address the BCTF advice and direction to their members to refuse to perform work related to the FSA. The LRB Order was subsequently filed with the BC Supreme Court and is therefore an Order of the Court.

The Order of the Court states:

“I find that administering/supervising the FSA tests is prima facie work which teachers are obligated to perform. Consequently, BCTF is ordered, on an interim basis, to do the following:

1. Cancel its direction to members not to administer/supervise FSA tests and to take reasonable steps to communicate that cancellation to its members as soon as possible and no later than 4:00 pm on February 4, 2009; and
2. Cease and desist from authorizing or directing its members not to administer/supervise FSA tests.

...This order is intended to revert the parties to 'business as usual' as it existed prior to the BCTF direction.”

BCPSEA References

@issue bulletins (available on the BCPSEA website at <http://www.bcpsea.bc.ca/access/publications/aissue/aissue.html>)

2009:

Dec. 18	No. 2009-40	One-Year Protocol Process and Procedures for Distribution of BC Teachers' Federation Material Regarding the Foundation Skills Assessment
April 30	No. 2009-15	Political Pamphlets in the News
April 16	No. 2009-14	Freedom of Expression: Distribution of Union/Political Materials on Educational Issues on School Property to Parents or Through Students
Feb. 9	No. 2009-12	Joint Communication: Foundation Skills Assessment BCPSEA-BCTF Joint Communication
Feb. 7	No. 2009-11	Applying the Order: Foundation Skills Assessment Letter: Labour Relations Board, February 7, 2009 BCPSEA-BCTF Joint Communication
Feb. 5	No. 2009-10	Distribution of FSA Union Materials to Parents Through Students BC Teachers' Federation Policy Grievance and Position
Feb. 4	No. 2009-09	Applying the Order: Foundation Skills Assessment
Feb. 2	No. 2009-07	Labour Relations Board Decision: BCTF Foundation Skills Assessment (FSA) Campaign
Jan. 30	No. 2009-06	Labour Relations Board Application: Foundation Skills Assessment Campaign
Jan. 28	No. 2009-05	Labour Relations Board Application: Foundation Skills Assessment Campaign
Jan. 14	No. 2009-03	Foundation Skills Assessment: Labour Relations Implications
Jan. 9	No. 2009-02	Foundation Skills Assessment (FSA): Hall Expedited Arbitration Award
Jan. 14	No. 2009-03	Foundation Skills Assessment: Labour Relations Implications
Jan. 9	No. 2009-02	Foundation Skills Assessment: Hall Expedited Arbitration Award

2008:

Dec. 18	No. 2008-16	New BCTF FSA Pamphlet
Dec. 12	No. 2008-15	Foundation Skills Assessment: The Battle Over Testing
Nov. 24	No. 2008-15	Foundation Skills Assessment
Sept. 30	No. 2008-13	Freedom of Expression
May 5	No. 2008-10	Foundation Skills Assessment (FSA): Kinzie Arbitration Award – Students as Couriers
March 7	No. 2008-07	Distribution of Foundation Skills Assessment Results
March 3	No. 2008-06	Distribution of Foundation Skills Assessment Results
Jan. 30	No. 2008-04	From Pamphlets to Buttons: The BCTF FSA Opposition Campaign Continues
Jan. 24	No. 2008-03	Foundation Skills Assessment: BCTF Opposition Campaign

Jan. 21	No. 2008-02	BCTF Opposition Campaign to Foundation Skills Assessment (FSA) Escalates
Jan. 15	No. 2008-01	Foundation Skills Assessment

2007:

Nov. 27	No. 2007-09	Foundation Skills Assessment: BCTF Position
Oct. 16	No. 2007-07	Foundation Skills Assessment: BCTF approaches, strategies, and tactics
Sept. 25	No. 2007-06	Foundation Skills Assessment
May 4	No. 2007-04	Foundation Skills Assessment: Approaches and Responses
April 24	No. 2007-03	Foundation Skills Assessment: BCTF Action; FSA Requirements
April 4	No. 2007-02	Foundation Skills Assessment: BCTF Communication

Backgrounder:**2009:**

January 14	<i>Philosophy, Politics, or a Combination of Both: The Foundation Skills Assessment and the Battle Over Testing</i> (available on the BCPSEA website at: http://www.bcpsea.bc.ca/access/media/backgrounder/backgrounder.html)
------------	--